

• (1425)

L'APPARENTE CONTRADICTION ENTRE DEUX MINISTRES

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, il y a deux ministres de la Couronne qui disent le contraire. Le secrétaire d'État dit que le Québec ne reçoit pas sa part et le ministre qui vient de répondre à ma question indique que le Québec serait largement traité. Je demande au premier ministre qui dit vrai, le ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie ou le secrétaire d'État?

**L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je peux vous dire qu'avec l'ancien gouvernement, les zones périphériques ne recevaient pas leur juste part, et c'est ce à quoi se référait le secrétaire d'État. Pour corriger cela, on a un plan de développement économique qui va traiter spécialement des zones périphériques.

Si on regarde l'ensemble du Québec, si on regarde la répartition des sommes liées aux activités du MEIR, on voit que dans les cinq dernières années, 39,5 p. 100 de l'argent ont été donnés au Québec. Quand on regarde l'octroi des contrats, quand on a pris le pouvoir, 16,3 p. 100 des contrats ont été donnés au Québec. L'année suivante, 22,5, l'année suivante, 24,2 et l'année dernière, 32 p. 100. Si on regarde la science et la technologie, 40 p. 100 des contrats qui sont donnés le sont au Québec dans le programme spatial.

Alors, écoutez!

\* \* \*

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

TOPLEY (C.-B.) LA DÉTÉRIORATION PRÉSUMÉE DES SERVICES

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes. Au moment où le gouvernement envisage d'affecter des milliards de dollars à l'achat de sous-marins nucléaires d'attaque, il s'attache à miner le service postal au Canada dans les villes comme en milieu rural. Bien sûr, le ministre s'est empressé de tout nier.

Sait-il qu'au cours des dernières semaines les habitants de Topley, en Colombie-Britannique, ont vu leur bureau de poste remplacé par des boîtes vertes installées dans le stationnement d'un motel parce que Sandra Shelford avait refusé une baisse de salaire de 1 100 \$ par mois? Le ministre admettra-t-il enfin que cela constitue une grave détérioration des services offerts à cette localité de la Colombie-Britannique, après avoir démenti qu'une telle situation existait en milieu rural?

Questions orales

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, en parlant de déclarations dignes de foi, j'ai ici un article du *Financial Post* du mardi 19 avril intitulé «La nouvelle politique du NPD en matière de défense expose des hausses de coûts substantielles». Je me demande où un gouvernement néo-démocrate trouverait l'argent.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Mazankowski:** On ne peut pas tout avoir.

**M. Andre:** En fait, selon le plan d'entreprise de Postes Canada, le nombre de points de service ruraux augmentera de 2 000 au cours des huit prochaines années et le service sera amélioré. L'an dernier par exemple, 119 bureaux de poste ruraux ont été confiés au secteur privé. Le nombre d'heures d'ouverture par semaine est passé de 24 lorsque Postes Canada était en charge à 62 après que le secteur privé eut pris la relève. Les utilisateurs de ces 119 bureaux de poste sont mieux servis aujourd'hui et cette tendance se poursuivra.

• (1430)

**M. Broadbent:** Monsieur le Président, le peuple canadien et, en particulier, en milieu rural, et surtout les Canadiens de cette région de la Colombie-Britannique vont remarquer que le ministre n'a pas répondu à la question, qu'il n'a pas su répondre à la question. Voilà ce qu'ils vont remarquer.

ON DEMANDE LA SUPPRESSION DES SUPERBOÎTES

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Étant donné que des superboîtes ont été installées dans la circonscription du député et dans toutes les circonscriptions urbaines représentées par des conservateurs comme par des députés de l'opposition, et étant donné que tous les citoyens canadiens sont imposés selon les mêmes critères et paient les timbres le même prix et ont donc droit à la même qualité de service, le ministre va-t-il admettre qu'il a eu tort, faire enlever les superboîtes et rétablir la distribution du courrier à domicile dans toutes les villes du pays?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je me permets d'abord de signaler que la distribution du courrier à domicile n'a pas toujours été la seule façon de livrer le courrier au Canada au cours des 120 dernières années.

**M. Broadbent:** Écoutez, je parle des villes!

**M. Andre:** Pas même dans les villes. Ensuite, si l'on a créé la Société canadienne des postes au moyen d'une loi du Parlement que tous les députés ont appuyée, y compris le député lui-même, c'est pour empêcher que le ministre se mêle des affaires courantes de Postes Canada. Voici que le chef du Nouveau parti démocratique me pose une question au sujet d'un bureau de poste donné dans une région donnée sans m'en aviser et se dit indigné et scandalisé que je ne puisse y répondre.